

L'ATTRACTIVITÉ DES RÉGIONS FRANÇAISES POUR LES JEUNES CADRES ET LES JEUNES DIPLÔMÉS

Attention

document sous embargo, publiable le
15 mars 2012 à 0h01

Quelles régions apparaissent les plus attractives aux yeux des jeunes cadres ? Dans quelles agglomérations souhaiteraient-ils vivre et travailler ? Aimeraient-ils changer de région ? Pour le savoir, l'Apec a mené une enquête auprès de 1250 cadres et jeunes diplômés¹. Selon eux, dix territoires se démarquent par leur qualité de vie et leur dynamisme économique, tels que Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Aquitaine. Quant aux villes où « il fait bon vivre », Lyon arrive en tête du classement, suivi de Bordeaux et Toulouse. Par ailleurs, la mobilité inter-régionale est largement plébiscitée : 76 % des jeunes cadres et 69 % des jeunes diplômés aimeraient travailler dans une autre région.

(1) 750 jeunes cadres (de 1 à 5 ans d'expérience) et 500 jeunes diplômés (Bac +4, +5 sans ou avec moins d'un an d'expérience).

ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

Freins et facteurs d'attractivité régionale

Pour les jeunes cadres et les jeunes diplômés, un cadre de vie dégradé (pollution...), un marché immobilier saturé ou trop cher, des temps de transport domicile/travail trop élevés, l'enclavement territorial et un taux de chômage élevé constituent les principaux freins à l'attractivité d'une région. Sur le plan de la qualité de vie, jeunes cadres et jeunes diplômés accordent une grande importance aux infrastructures de transport, au cadre de vie, au climat et à l'offre de loisirs. Du point de vue du dynamisme économique, c'est principalement un tissu économique régional dense et diversifié qui est mis en avant.

10 régions jugées attractives

Les jeunes cadres et les jeunes diplômés citent dix régions comme étant les plus attractives à la fois sur le plan de la qualité de vie et du dynamisme économique : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine, PACA, Languedoc-Roussillon, Pays de la Loire, Bretagne, Île-de-France, Alsace, Nord - Pas de Calais. Ces dix régions concentrent 80 % des cadres français et 85 % des cadres recrutés en 2010 l'ont été dans ces dix régions. Ainsi, la très grande majorité des jeunes cadres et jeunes diplômés ont conscience que la plupart des opportunités professionnelles les concernant seront concentrées prioritairement dans ces territoires. Toutefois, l'attractivité de ces dix régions est jugée différemment selon le critère de la qualité de vie ou selon le critère du dynamisme économique. Pour la qualité de vie, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Aquitaine et PACA sont jugées comme étant les régions les plus attractives. S'agissant du dynamisme économique, Île-de-France et Rhône-Alpes se détachent nettement. Rhône-Alpes apparaît finalement comme la région alliant le mieux dynamisme économique et qualité de vie. 60 % des jeunes cadres et jeunes diplômés citent cette région parmi celles réunissant le mieux ces deux dimensions. Les autres régions sont citées nettement moins fréquemment, que ce soit PACA (37 %), Midi-Pyrénées (31 %), Aquitaine (31 %) ou l'Île-de-France (citée par 28 % des jeunes diplômés et 19 % des jeunes cadres).

Lyon en tête des grandes agglomérations plébiscitées

Un classement des agglomérations françaises jugées les plus attractives est également proposé. En lien avec l'attractivité de la région Rhône-Alpes, les villes de Lyon (1^{ère} du classement pour les jeunes cadres et pour les jeunes diplômés) et de Grenoble (9^e) sont jugées très attractives. Les agglomérations de Bordeaux, Toulouse, Nantes et Montpellier attirent également fortement jeunes diplômés comme jeunes cadres. Paris occupe une place particulière. Elle est citée comme deuxième agglomération la plus attractive par les jeunes diplômés, mais elle n'apparaît que quatrième dans le classement des jeunes cadres.

76 % des jeunes cadres prêts à changer de région

Jeunes cadres et jeunes diplômés se déclarent prêts à une mobilité inter-régionale. 76 % des jeunes cadres interrogés et 69 % des jeunes diplômés aimeraient dans l'absolu travailler dans une autre région. On observe toutefois des différences selon la région de résidence. Ainsi, 87 % des jeunes franciliens seraient prêts à quitter leur région, contre 48 % des jeunes cadres et des jeunes diplômés habitant en région Aquitaine. Rhône-Alpes reste la région la plus plébiscitée par les jeunes cadres *a priori* mobiles, devant PACA, Aquitaine et Midi-Pyrénées. Les jeunes diplômés mettent davantage en avant l'Île-de-France comme région potentielle d'installation.

Il ne s'agit pas seulement d'un vœu pieu. Ainsi, parmi les jeunes cadres prêts à changer de région, 34 % en font un projet à court terme et 28 % un projet à long terme. Mais ils se heurtent à un principe de réalité constitué par des contraintes professionnelles. Ainsi, le premier frein évoqué par les jeunes cadres qui n'envisagent pas de mobilité régionale à court terme concerne les possibilités de trouver un emploi les concernant et correspondant à leur qualification actuelle. Ils évoquent également comme freins principaux les possibilités de trouver un emploi pour leur conjoint ou les difficultés de trouver un emploi correspondant à leur rémunération actuelle.



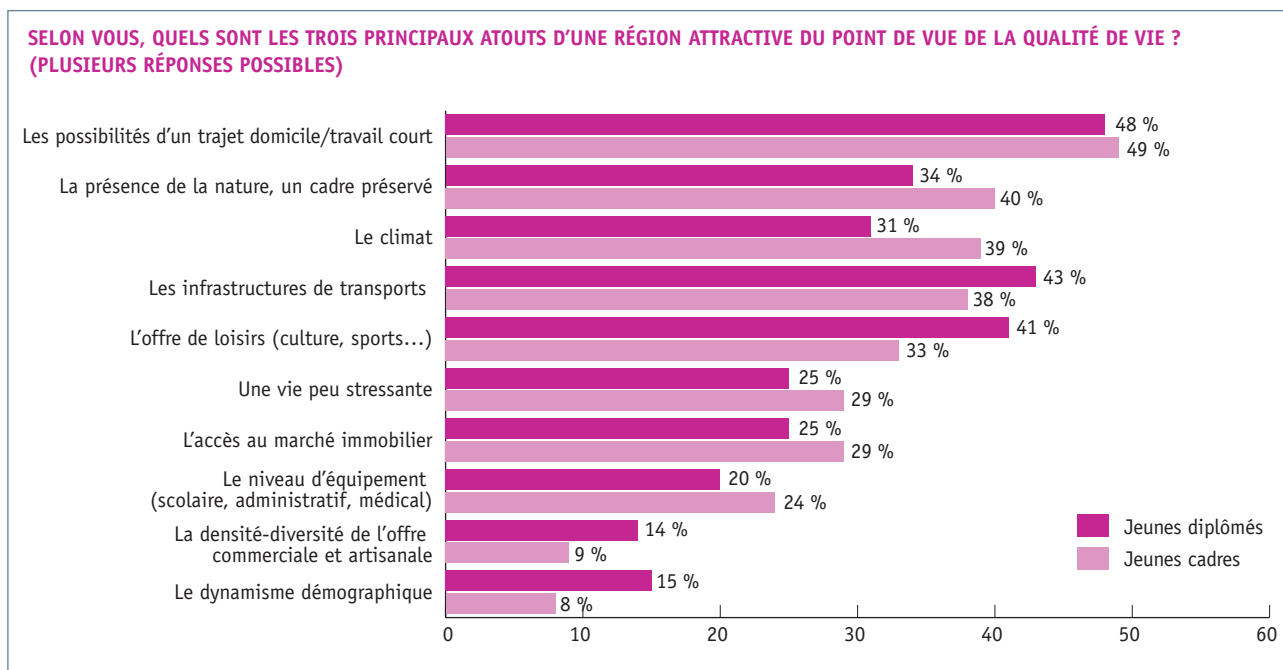
LES CRITÈRES D'ATTRACTIVITÉ D'UN TERRITOIRE POUR LES JEUNES CADRES ET LES JEUNES DIPLÔMÉS

Qualité de vie

Interrogés sur les atouts d'une région attractive quant à la qualité de la vie, jeunes diplômés et jeunes cadres mettent en avant la problématique des transports. Un temps de trajet peu important entre son domicile et son travail et des infrastructures de transports bien développées (TGV, aéroports, réseaux routiers...) apparaissent comme les critères les plus importants en matière de qualité de vie. Le critère du transport domicile/travail apparaît valide quelle que soit la région de résidence des jeunes cadres et des jeunes diplômés interrogés. Ce critère apparaît en tête dans la majorité des régions de résidence. Les répondants des régions PACA, Midi-Pyrénées et Aquitaine se distinguent en mettant en

avant le climat comme élément déterminant de la qualité de vie. Enfin, les cadres et les jeunes diplômés habitant en Rhône-Alpes sont les seuls à mettre en exergue la présence de la nature comme premier critère de la qualité de vie dans une région.

D'une manière générale, un cadre naturel préservé, une offre de loisirs importante et le climat sont cités par plus d'un tiers des répondants. L'offre de loisirs apparaît un critère plus important pour les jeunes diplômés que pour les jeunes cadres : 41 % des jeunes diplômés le mettent en avant contre 33 % des jeunes cadres. Ces derniers citent davantage la présence de la nature comme élément déterminant de la qualité de vie dans une région (40 % contre 34 %).



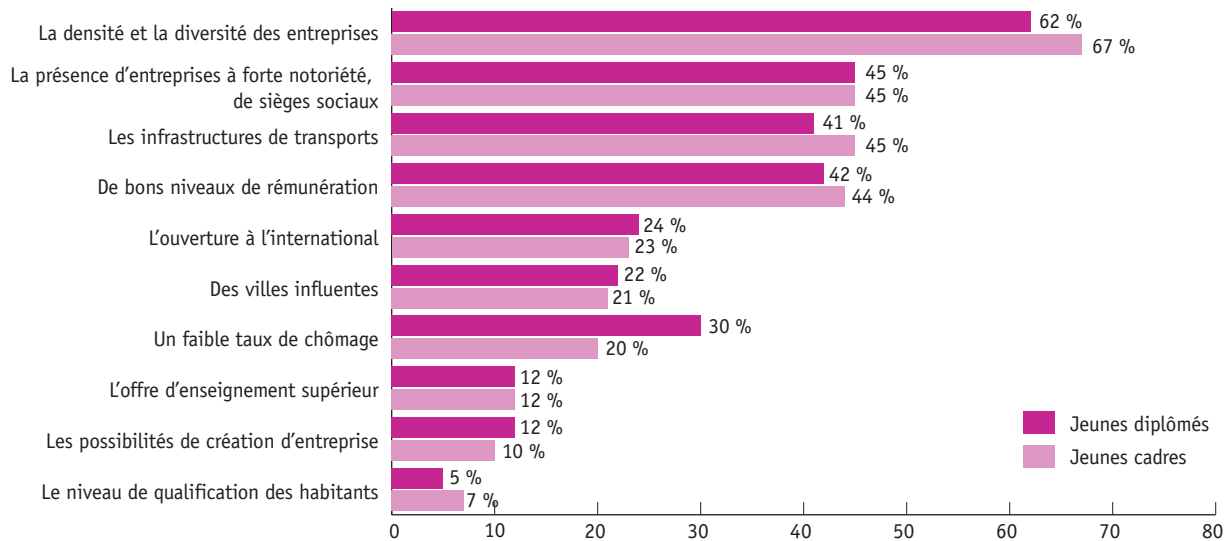
Source : Apec, 2011.

Dynamisme économique

L'attractivité d'une région se mesure également à l'aune de son dynamisme économique. Pour les jeunes cadres et jeunes diplômés, ce sont alors la densité et la diversité des entreprises qui constituent les éléments déterminants de l'attractivité régionale. La présence de sièges sociaux, des rémunérations attrayantes et des infrastructures de transports bien développées sont les critères qui sont ensuite cités aussi bien par les jeunes cadres que par les jeunes diplômés. Notons toutefois que les jeunes diplômés, dont certains sont à la recherche d'un premier emploi, sont logiquement plus sensibles à la question du chômage. 30 % d'entre eux citent un taux de chômage faible comme un élément important de l'attractivité régionale, contre 20 % des jeunes cadres.

Les réponses à cette question font apparaître des problématiques touchant directement la vie personnelle des répondants. Ainsi, les possibilités de création d'entreprise, l'offre d'enseignement supérieur ou le niveau de qualification des habitants ne semblent pas renvoyer, pour les jeunes cadres et jeunes diplômés interrogés, à des projets les concernant et sont très peu cités comme des atouts d'attractivité. Ce sont donc les opportunités professionnelles potentielles qui sont avant tout considérées. Disposer dans une région d'un tissu économique diversifié et de sièges sociaux constitue, pour les jeunes cadres et les jeunes diplômés, un élément important dans l'optique de leur carrière à venir, que ce soit en termes de possibilités de mobilité professionnelle, d'évolution de carrière ou de rémunération.

SELON VOUS, QUELS SONT LES TROIS PRINCIPAUX ATOUTS D'UNE RÉGION ATTRACTIVE DU POINT DE VUE DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



Source : Apec, 2011.

CADRAGE STATISTIQUE 1

POIDS ÉCONOMIQUE ET SPÉCIALISATION DES RÉGIONS FRANÇAISES

En France, la création de richesse se concentre sur trois régions : Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence Alpes Côtés d'Azur (Paca). Ces territoires génèrent, en effet, 45 % du PIB national (1 907 milliards d'euros en 2009). Les régions Nord – Pas de Calais, Pays de La Loire, Aquitaine ou encore Midi-Pyrénées complètent le classement mais avec des contributions nettement moins importantes oscillant entre 4 % et 5 % du PIB national.

Le territoire francilien joue un rôle moteur dans l'économie française, non seulement par son poids dans le système productif national (29 % du PIB) mais surtout par son importance stratégique particulière liée à la présence de grands centres de décisions économiques. Le ministère de l'Economie et des Finances indiquait dans son rapport 2005 sur les technologies clés pour la compétitivité future de l'industrie française que le tissu francilien était actif sur 118 des 119 technologies clés. L'économie francilienne se caractérise par une surreprésentation frappante dans tous les secteurs tertiaires. Les activités de services contribuent à produire 78 % de la valeur ajoutée régionale et 23 % de la valeur ajoutée nationale. Si le tissu productif francilien est à forte dominante tertiaire, sa puissance économique est telle que ses entreprises industrielles génèrent 21,5 % de la valeur ajoutée produite par l'industrie française. Avec 420 000 salariés en 2010, soit plus de 14 % des emplois industriels nationaux, l'Île-de-France est la première région industrielle de l'hexagone. Les activités de conseil et assistance concernent 650 000 salariés en Île-de-France, soit 45 % des emplois du secteur. Ainsi le territoire francilien polarise 56 % des emplois salariés nationaux des services informatiques avec une présence prégnante dans certains sous-secteurs : banque de données, conseil en système informatique ou encore édition de logiciels. Autre particularité régionale, les grands groupes occupent une place importante dans l'emploi régional

et jouent surtout un rôle majeur dans les créations d'emploi. Ainsi plus de la moitié des gains d'emplois salariés enregistrés entre 1994 et 2007 résultent des flux de main d'œuvre dans ces grands établissements. Cette prégnance des grands groupes dans le tissu économique francilien n'est pas sans conséquences. Elle implique une ouverture sur l'économie mondiale et une sensibilité accrue aux cycles économiques mondiaux. Seconde puissance économique régionale (9,5 % du PIB), Rhône-Alpes se caractérise par un tissu productif diversifié et par la présence d'un solide socle industriel constitué notamment par de nombreuses industries à haute intensité technologique (biotechnologies, composants électroniques, matériel informatique ou encore industrie informatique). Elle bénéficie d'une structure d'emplois hautement qualifiés et présente le profil d'une région industrielle ayant trouvé un certain équilibre entre son industrie et son secteur tertiaire. En concentrant de nombreuses activités « à fort potentiel de développement », elle jouit d'une attractivité économique certaine. La vitalité économique rhônalpine se matérialise également par la présence sur le territoire régional de 15 pôles de compétitivité dont cinq à vocation mondiale. La région peut également se prévaloir d'échanges extérieurs dynamiques. Deuxième région exportatrice (11 % des exportations hexagonales), l'économie rhônalpine affiche un solde commercial positif (1,3 milliard d'euros en 2010) et des exportations qui ont progressé de 4 % entre 2009 et 2010. Paca apparaît, quant à elle, comme une économie résolument tertiaire avec des services représentant 72 % de la valeur ajoutée régionale produite (69 % au niveau national) et fortement créateurs d'emplois. Son industrie est positionnée sur des secteurs développant leur propre dynamique (composants électroniques, pharmacie, énergie, aéronautique) avec des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie régionale.

Les freins à l'attractivité régionale

Interrogés sur les principaux freins à l'attractivité d'une région, les jeunes cadres et jeunes diplômés apportent des réponses qui dessinent en creux les atouts d'une région idéale, que ce soit sur le plan de la qualité de vie ou du dynamisme économique. Ainsi, cadre de vie dégradé (pollution), marché immobilier saturé ou trop cher, temps de transport domicile/travail trop élevé, enclavement territorial et taux de chômage élevé constituent, selon eux, les principaux freins à l'attractivité régionale. Pour les jeunes cadres et les jeunes diplômés, ce sont donc avant tout les critères de qualité de vie qui déterminent l'attractivité régionale (cadre de vie, marché immobilier, transports domicile/travail). Les critères économiques (taux de chômage, bassins d'emploi trop spécialisés, absence d'entreprises à forte notoriété) sont cités comme freins à l'attractivité régionale seulement dans un second temps. À travers les réponses à cette question peut se dessiner ainsi l'importance pour les jeunes cadres et les jeunes diplômés, d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

On peut noter, par ailleurs, que l'accès facilité au marché immobilier n'est pas cité spontanément comme un atout premier d'une région attractive, alors qu'un marché immobilier saturé ou trop cher constitue, selon les jeunes cadres et les jeunes diplômés, l'un des principaux freins à l'attractivité régionale. Autrement dit, la structure du marché immobilier ne constitue pas en soi un atout d'attractivité mais peut, en cas de difficultés sur ce plan, constituer un frein important. Ce critère des difficultés sur le marché immobilier est cité en tête des principaux freins à l'attractivité régionale pour les jeunes cadres et les jeunes diplômés habitant en régions Île-de-France, Pays de la Loire et Midi-Pyrénées. Les habitants de la région PACA mettent, quant à eux, un taux de chômage élevé en tête des freins à l'attractivité d'une région. Un répondant sur deux de cette région le cite comme un frein contre moins d'un tiers de l'ensemble des répondants. Enfin, les jeunes cadres et les jeunes diplômés de la région Rhône-Alpes sont davantage préoccupés par le cadre de vie. 56 % indiquent qu'un cadre de vie dégradé (pollution...) constitue un frein à l'attractivité régionale, soit 21 points de plus que l'ensemble des répondants.

QUELS SONT POUR VOUS LES PRINCIPAUX FREINS À L'ATTRACTIVITÉ D'UNE RÉGION ? PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES.

	JEUNES CADRES	JEUNES DIPLÔMÉS
Cadre de vie dégradé, pollution	37 %	30 %
Marché immobilier saturé ou trop cher	33 %	35 %
Temps de transport domicile/travail trop élevé (embouteillages...)	36 %	28 %
Enclavement territorial (faible accessibilité)	28 %	28 %
Taux de chômage élevé	25 %	28 %
Bassins d'emplois trop spécialisés et/ou peu qualifiés	23 %	23 %
Absence de villes à fort rayonnement	22 %	24 %
Infrastructures de transports limitées	18 %	24 %
Absence d'entreprises à forte notoriété, de sièges sociaux	17 %	18 %
Climat	17 %	12 %
Profil démographique (vieillesse de la population...)	11 %	16 %
Niveau d'équipement (santé, administratif...) faible	12 %	11 %
Offre de loisirs faible	9 %	11 %
Absence d'ouverture à l'international	8 %	8 %

Source : Apec, 2011

LES RÉGIONS FRANÇAISES LES PLUS ATTRACTIVES SELON LES JEUNES CADRES ET LES JEUNES DIPLÔMÉS

Qualité de vie et dynamisme économique : les régions les plus attractives

Les répondants avaient la possibilité de classer les régions françaises selon leur niveau d'attractivité, d'abord selon le critère de la qualité de vie et ensuite quant au dynamisme économique. Pour les deux classements, jeunes cadres et jeunes diplômés interrogés citent les dix mêmes régions mais dans un ordre différent. Il existe donc une véritable correspondance pour cette population entre dynamisme économique et qualité de la vie. Jeunes cadres et jeunes diplômés interrogés ont conscience que les opportunités professionnelles les concernant sont davantage concentrées dans quelques grandes régions où la grande majorité réside déjà. Ainsi, les dix régions citées dans les deux classements regroupent 81 % des répondants. 80 % des cadres en France habitent dans ces dix régions et 85 % des cadres recrutés en 2010 l'ont été dans ces dix

régions¹. Par ailleurs, elles sont plus globalement les dix régions françaises qui comptent le plus de cadres². Ainsi, la très grande majorité des jeunes cadres et des jeunes diplômés savent bien que les opportunités professionnelles les concernant seront concentrées prioritairement dans ces territoires, du moins en France.

Les classements des régions les plus dynamiques n'offrent toutefois pas les mêmes résultats selon qu'on interroge les jeunes cadres et jeunes diplômés sur la qualité de vie ou sur le dynamisme économique. La population interrogée semble attirée avant tout par les centres urbains dynamiques et agréables, peu éloignés de cadres naturels préservés et avec de bonnes infrastructures de transport. À ce titre, la région Rhône-Alpes semble recueillir le plus de suffrages. Elle est citée comme première région sur le critère de la qualité de vie et en seconde pour le dynamisme économique. Huit répondants sur dix jugent que la région

1. Apec, Perspectives de l'emploi cadre 2011.

2. À l'exception de Languedoc Roussillon qui apparaît dans le « Top 10 » des cadres interrogés alors qu'elle ne situe qu'à la 11^e place des régions regroupant le plus de cadres (75 000 cadres fin 2010) et de la région Centre, à la 9^e place des régions regroupant le plus de cadres (87 930 cadres fin 2010) et non citée dans le « Top 10 » des cadres.

est attractive pour la qualité de vie et neuf sur dix pour la dimension économique. PACA, Midi-Pyrénées et Aquitaine sont citées dans un deuxième temps que ce soit pour le dynamisme économique ou pour la qualité de vie. L'Île-de-France occupe une place singulière. C'est la région qui est jugée la plus attractive concernant le dynamisme économique : 94 % des jeunes cadres et 95 % des jeunes diplômés indiquent qu'il s'agit d'une région attractive. Mais sur le plan de la qualité de vie, la région ne se classe que huitième aussi bien chez les jeunes cadres que chez les jeunes diplômés. Une différence peut toutefois être constatée, la seule du classement, entre les deux populations : 46 % des

jeunes diplômés jugent l'Île-de-France comme une région attractive sur le plan de la qualité de vie, contre 31 % des jeunes cadres.

Les classements diffèrent également pour les régions qui ne font pas partie de ce « Top 10 ». Sur le plan de la qualité de la vie, Poitou-Charentes, Réunion, Corse et Bourgogne sont citées juste derrière Nord – Pas de Calais, 10^e du classement. Pour le dynamisme économique, ce sont Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Centre et Bourgogne qui apparaissent après la dixième place (Languedoc-Roussillon), alors que les DOM et la Corse sont cités en dernière position.

RÉGIONS LES PLUS ATTRACTIVES SUR LE PLAN DE LA QUALITÉ DE VIE SELON LES JEUNES CADRES ET JEUNES DIPLÔMÉS

	% DE JEUNES CADRES JUGEANT LA RÉGION ATTRACTIVE	RANG JEUNES CADRES	% DE JEUNES DIPLÔMÉS JUGEANT LA RÉGION ATTRACTIVE	RANG JEUNES DIPLÔMÉS
Rhône-Alpes	78 %	1	80 %	1
Midi-Pyrénées	78 %	2	74 %	3
Aquitaine	75 %	3	66 %	4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	74 %	4	77 %	2
Languedoc-Roussillon	65 %	5	59 %	5
Pays de la Loire	55 %	6	53 %	6
Bretagne	52 %	7	49 %	7
Île-de-France	31 %	8	46 %	8
Alsace	31 %	9	30 %	9
Nord – Pas de Calais	24 %	10	29 %	10

Source : Apec, 2011

RÉGIONS LES PLUS ATTRACTIVES SUR LE PLAN DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE SELON LES JEUNES CADRES ET JEUNES DIPLÔMÉS

	% DE JEUNES CADRES JUGEANT LA RÉGION ATTRACTIVE	RANG JEUNES CADRES	% DE JEUNES DIPLÔMÉS JUGEANT LA RÉGION ATTRACTIVE	RANG JEUNES DIPLÔMÉS
Île-de-France	94 %	1	95 %	1
Rhône-Alpes	89 %	2	83 %	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	63 %	3	64 %	3
Midi-Pyrénées	52 %	4	49 %	4
Aquitaine	47 %	5	47 %	5
Pays de la Loire	42 %	6	40 %	6
Nord – Pas de Calais	39 %	7	42 %	7
Languedoc-Roussillon	31 %	8	34 %	8
Alsace	29 %	9	32 %	9
Bretagne	27 %	10	32 %	10

Source : Apec, 2011

L'EMPLOI CADRE EN RÉGION

Plus de la moitié des cadres en poste dans le secteur privé se polarisent en Île-de-France (35 %), Rhône-Alpes (10,7 %) et PACA (7,4 %). Ces trois régions locomotives pour l'emploi cadre affichent également les taux d'encadrement³ les plus élevés en lien avec leur positionnement sectoriel respectif mêlant services supérieurs et surreprésentation d'industries à haute intensité technologique riches en emplois cadres. Midi-Pyrénées tire également son épingle du jeu et figure parmi les territoires à fort taux d'encadrement. Les bassins d'emploi industriel traditionnel (Lorraine, Champagne-Ardenne, Picardie, Franche-Comté), les territoires ruraux (Limousin, Basse-Normandie, Auvergne) ou ceux centrés sur une économie à dominante résidentielle (Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes) affichent des taux d'encadrement moins élevés.

Les investissements en Recherche & Développement constituent un facteur important pour le dynamisme de l'emploi cadre. Un classement réalisé par le ministère de la Recherche et combinant différents indicateurs (volume des dépenses, poids dans le pays, profil technologique et sectoriel des entreprises, organisation de la recherche publique, part de chercheurs...) permet d'avoir une vision régionale des activités de R&D, qui ne se recoupe pas totalement avec le profil économique des régions. Selon ce classement, six territoires présentent un fort potentiel de recherche (Île-de-France au Nord, la Bretagne à l'Ouest, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Paca et le Languedoc-Roussillon au Sud). Quatre régions réunies (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, PACA et l'Île-de-France) concentrent 70 % des travaux de recherche. Mais dans ce domaine encore, l'Île-de-France se distingue. Elle bénéficie d'une exceptionnelle concentration de ressources en matière de recherche et d'innovation. Les moyens de R&D dont dispose la région sont hors-norme avec notamment 137 700 personnes dédiées (dont 82 900 chercheurs). Elle arrive largement en tête des régions hexagonales avec 15,5 milliards d'euros de dépenses R&D (41 % des dépenses nationales). Toutefois, si l'on rapporte le montant des dépenses R&D de chaque région à leur poids

TAUX D'ENCADREMENT PAR RÉGION



économique (PIB), les écarts s'atténuent et, surtout, le classement est modifié. C'est Midi-Pyrénées qui arrive en tête avec des dépenses en R&D représentant plus de 4 % du PIB devant l'Île-de-France (3 %). Toulouse et sa région s'appuient sur le développement de la recherche privée dans les domaines aéronautique et spatial qui représentent la moitié des dépenses R&D des entreprises. Autre caractéristique : la R&D privée en Midi-Pyrénées émane de secteurs à haute intensité technologique : construction spatiale et aéronautique bien sûr, mais également industrie pharmaceutique, fabrication d'instruments de précisions ou encore équipements de communication.

Les régions concilient le mieux qualité de vie & dynamisme économique

Les jeunes cadres et les jeunes diplômés pouvaient enfin indiquer les régions françaises qui, selon eux, allient le mieux qualité de vie et dynamisme économique. On retrouve, bien sûr, les dix régions les plus citées dans les deux classements précédents. Toutefois, la hiérarchie se dessine plus clairement. Ainsi, Rhône-Alpes est la seule région considérée par une majorité de jeunes cadres et de jeunes diplômés comme celle conciliant qualité de la vie et dynamisme économique. 60 % d'entre eux citent la région comme réussissant l'alliage entre ces deux dimensions. On trouve ensuite quatre régions citées par plus d'un quart des cadres : PACA (37 %), Midi-Pyrénées (31 %), Aquitaine (31 %), Pays de la Loire (27 %). Les cinq autres régions qui apparaissent dans les dix régions les plus attractives sont citées par moins d'un quart des cadres. La région Île-de-France apparaît ainsi en retrait – encore davantage pour les jeunes cadres (19 %) que pour les jeunes diplômés (28 %). C'est la seule région où les différences d'opinion entre jeunes diplômés et jeunes cadres sont significatives. Languedoc-Roussillon (19 %) et Bretagne (19 %) sont citées ensuite, nettement devant l'Alsace (15 %) et le Nord – Pas de Calais (11 %). Enfin, derrière Poitou-Charentes (9 %) et la région Centre (6 %), les autres régions apparaissent de façon marginale (moins de 5 % de citation) dans le classement effectué par les jeunes cadres et les jeunes diplômés des régions alliant le mieux dynamisme économique et qualité de la vie.

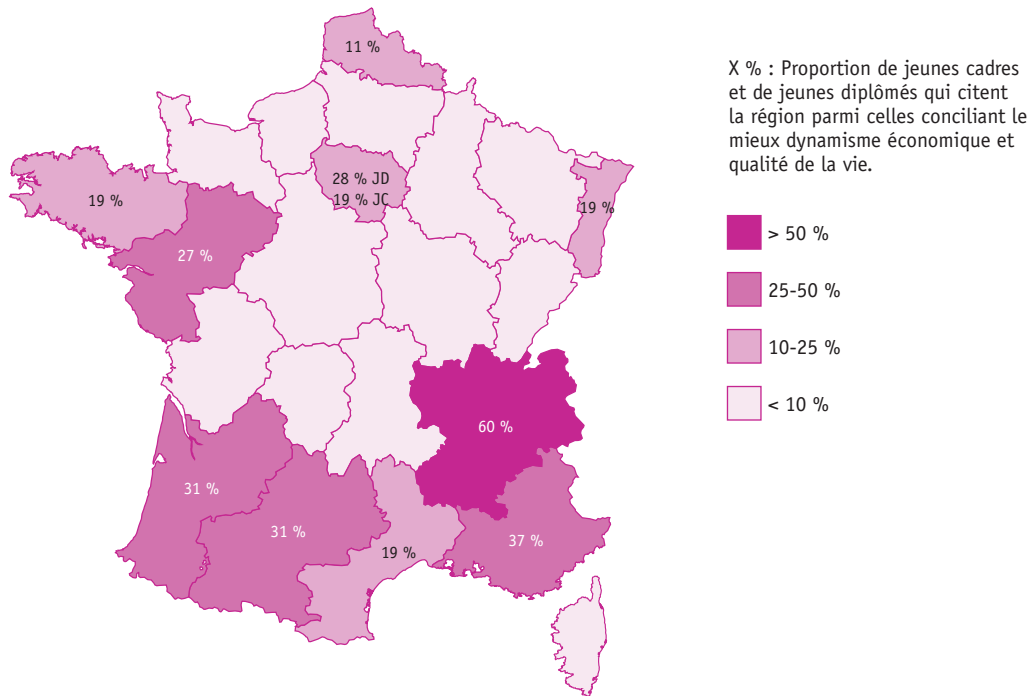
Les résultats selon les régions de résidence des cadres apportent également des enseignements intéressants. Ainsi, plus des deux tiers des jeunes cadres et des jeunes diplômés résidant en Aquitaine jugent que cette région constitue un bon alliage de qualité de vie et de dynamisme économique, pourcentage le plus important parmi les habitants des dix régions les plus attractives, contre seulement 12 % en Île-de-France ou 18 % en Nord – Pas de Calais. Les résidents en Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Languedoc Roussillon et Pays de la Loire sont eux plus d'un tiers à citer leur région parmi celles alliant le mieux qualité de vie et dynamisme économique.

La carte des régions globalement les plus attractives selon les jeunes cadres et les jeunes diplômés dessine un arc regroupant toutes les régions des façades atlantique (sauf Poitou-Charentes) et méditerranéenne (sauf Corse), auquel il convient de rajouter Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Île-de-France. Il s'agit d'une manière générale des régions les plus dynamiques d'un point de vue démographique. Ainsi, selon les prévisions démographiques de l'Insee, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Aquitaine et Bretagne sont les régions qui devraient connaître l'évolution de leur population active la plus favorable d'ici 2030⁴.

3. Le taux d'encadrement correspond ici à la part des cadres parmi l'ensemble des salariés du secteur privé (champ Unédic).

4. « La population active en métropole à l'horizon 2030 : une croissance significative dans dix régions ». Insee Première, N°1371 – octobre 2011.

LES RÉGIONS FRANÇAISES QUI ALLIENT LE MIEUX QUALITÉ DE LA VIE ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE SELON LES JEUNES CADRES ET JEUNES DIPLÔMÉS



Source : Apec, 2011.

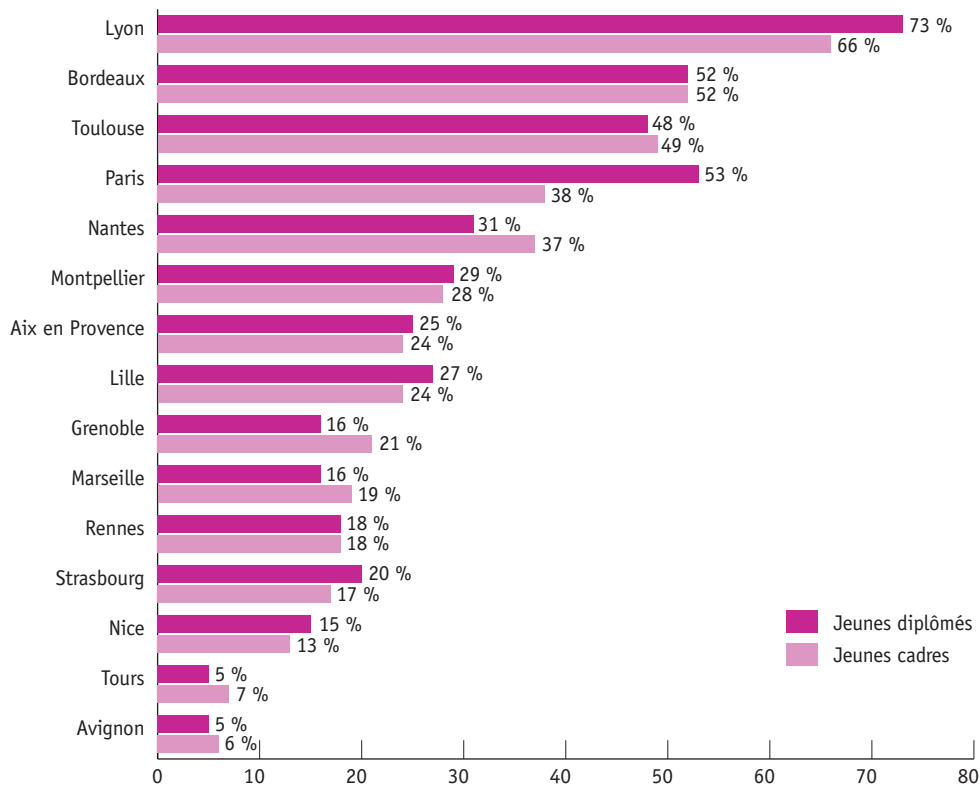
Lecture : 60 % des jeunes cadres et jeunes diplômés interrogés jugent que la région Rhône-Alpes fait partie des régions conciliant le mieux qualité de la vie et dynamisme économique.

Les aires urbaines les plus attractives

Au-delà des frontières régionales, jeunes cadres et jeunes diplômés étaient également interrogés sur le niveau d'attractivité des trente plus grandes agglomérations françaises, en choisissant les cinq leur paraissant

les plus attractives à la fois sur le plan de la qualité de vie, du dynamisme économique et des opportunités professionnelles offertes aux cadres.

LES 15 AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES JUGÉES LES PLUS ATTRACTIVES PAR LES JEUNES CADRES ET LES JEUNES DIPLÔMÉS (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



Source : Apec, 2011.

Le classement des quinze agglomérations citées le plus fréquemment confirme la forte attractivité de la région Rhône-Alpes, portée par la métropole lyonnaise. Sept répondants sur dix citent Lyon comme étant une agglomération permettant de concilier qualité de la vie, dynamisme économique et opportunités pour les cadres. Grenoble, ville citée par 21 % des jeunes cadres, constitue également un pôle d'attraction important. Pour les jeunes cadres, les autres agglomérations jugées les plus attractives se situent en grande majorité sur l'arc Atlantique – Pyrénées – Méditerranée, notamment Bordeaux (2^e), Toulouse (3^e), Nantes (5^e), Montpellier (6^e), Aix-en-Provence (9^e). Par ailleurs, si les jeunes cadres et les jeunes diplômés portent des critiques sur la qualité de vie en région Île-de-France, force est de constater que l'agglomération parisienne reste fortement attractive, particulièrement pour les jeunes diplômés. 53 % d'entre eux citent Paris comme une agglomération attractive soit, pour les jeunes diplômés, la deuxième ville française la plus attractive derrière Lyon. Enfin, on peut noter que

des villes tirent leur épingle du jeu, bien qu'elles ne se situent pas dans les régions jugées les plus dynamiques. C'est le cas de Lille (8^e pour les jeunes cadres, 7^e pour les jeunes diplômés), Strasbourg (respectivement 12^e et 9^e) ou Rennes (11^e et 10^e).

Enfin, on retrouve ici le prisme de la région de résidence. Ainsi, 89 % des jeunes cadres et des jeunes diplômés résidant en Aquitaine citent Bordeaux comme une agglomération attractive, tout comme 92 % des résidents en Midi-Pyrénées mentionnent Toulouse et 71 % des habitants du Nord – Pas de Calais citent Lille, etc. Dans la très grande majorité des régions, les résidents de la région citent la capitale régionale comme la plus attractive. Seules exceptions notables : l'Île-de-France et PACA. Certes, 60 % des Franciliens citent Paris comme une ville attractive, mais ils sont plus nombreux à mentionner Lyon (71 %). De même en PACA, la ville de Lyon est citée par 73 % des habitants, soit une proportion plus importante que ceux qui citent Aix-en-Provence (63 %), Marseille (41 %) ou Nice (35 %).

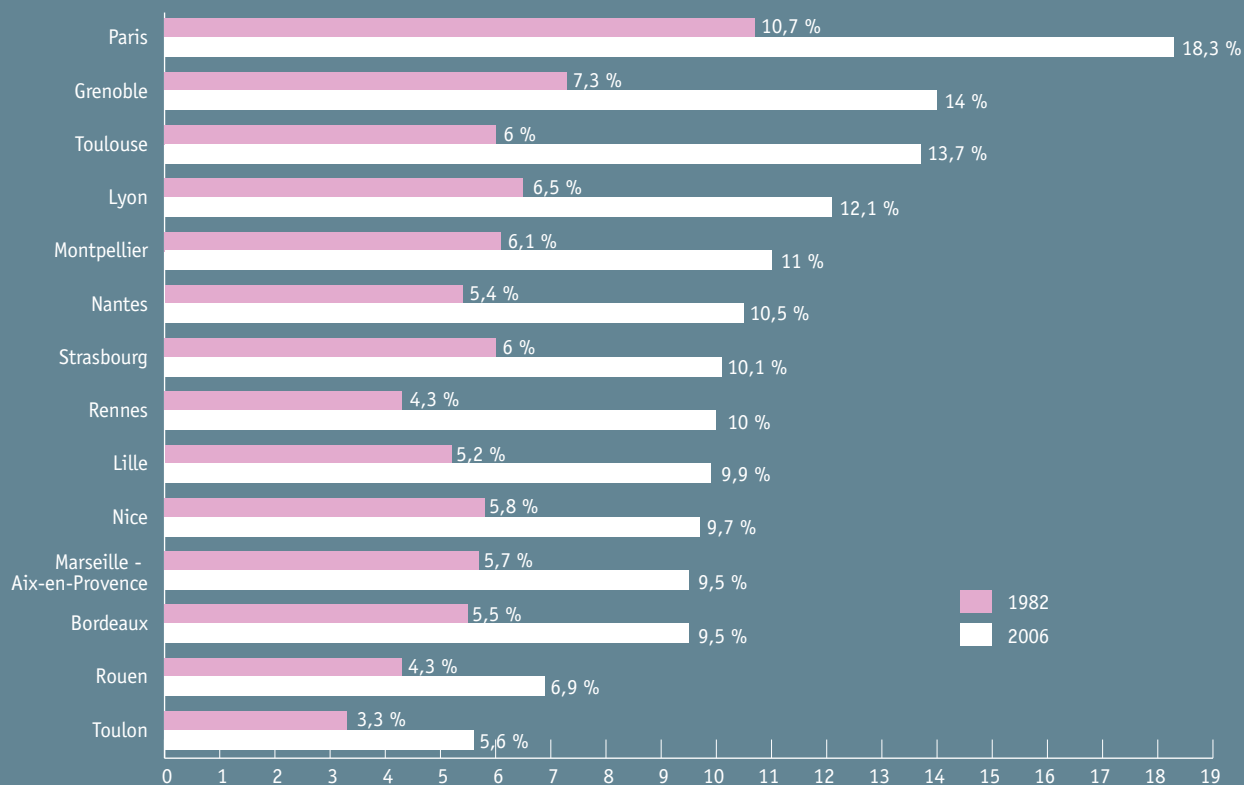
CADRAGE STATISTIQUE 3

LES MÉTROPOLIS RÉGIONALES

Les grandes métropoles régionales polarisent sur leurs aires d'influence une très grande part de l'appareil productif hexagonal. Elles concentrent également les emplois stratégiques à fort contenu décisionnel. Les cadres occupant ces fonctions dites métropolitaines⁵ se concentrent pour moitié dans l'aire urbaine parisienne (L'Insee mentionne que dans la capitale française, « la part des emplois métropolitains supérieurs y prend des valeurs très élevées, hors norme »). La particularité francilienne tient à sa surreprésentation dans l'ensemble des fonctions métropolitaines. La part des fonctions métropolitaines est également très élevée à Grenoble

et à Toulouse, en lien notamment avec la forte présence de la fonction conception/recherche. Par exemple, la particularité de Toulouse tient à sa forte spécialisation dans la recherche qu'elle tire notamment de la présence de la construction aéronautique et spatiale. À noter que Strasbourg est la première et la seule métropole du Nord-est de la France présente dans ce classement grâce notamment à de nombreux sièges sociaux, des activités financières et bancaires, de nombreuses institutions et organismes internationaux ou encore d'excellentes dispositions en matière de R&D.

PART DES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES (CFM) DANS LES AIRES URBAINES DE PLUS DE 200 000 EMPLOIS (SOURCE : INSEE)



Source : Insee, recensements 1982 et 2006

5. Pour analyser la répartition de l'emploi sur le territoire, l'INSEE a défini 15 fonctions. Au sein de ces 15 fonctions, 5 sont qualifiées de fonctions métropolitaines (car propres aux villes) : conception-recherche, gestion, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprise, culture-loisirs. La part des cadres (mais également de chefs d'entreprise et de professions intellectuelles) appartenant à ces fonctions métropolitaines est « un indicateur de l'insertion des villes dans l'économie de la connaissance et de leur rayonnement décisionnel ».

LES SOUHAITS DE MOBILITÉ RÉGIONALE DES CADRES

Un changement souhaité...

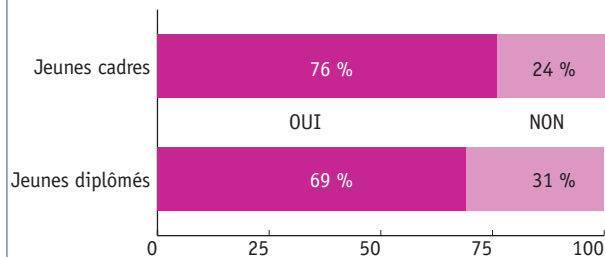
Les jeunes cadres et les jeunes diplômés interrogés ne sont pas réfractaires, loin s'en faut, à un changement de région. Près des trois quarts d'entre eux seraient prêts à franchir le pas dans l'absolu et à travailler dans un autre territoire. Cette envie de changer d'horizon est légèrement moins prégnante chez les jeunes diplômés (69 %) que chez les jeunes cadres (76 %). Ces derniers ayant déjà quelques années d'expérience (entre un et cinq ans) peuvent éprouver plus que les autres un besoin de changement professionnel et géographique.

Ainsi, un quart des jeunes cadres et près d'un tiers des jeunes diplômés interrogés n'envisagent pas de quitter leur région actuelle. La très grande majorité des cadres hostiles à une mobilité géographique ne veut pas se départir d'une qualité de vie inhérente à leur région de résidence. Huit sur dix mentionnent leur qualité de vie actuelle comme raison à leur absence de souhait de mobilité. Ils ne veulent pas non plus se séparer d'un environnement familial ou d'un cercle d'amis auxquels ils sont profondément attachés (70 % des citations). Les considérations professionnelles ou économiques influent également sur leurs décisions mais de façon moins importante (moins de 50 % des citations).

...quelle que soit la région de résidence

Le souhait de changement de région n'est pas exclusif aux cadres résidant dans des territoires présentant des déficiences en matière d'attractivité territoriale. En effet, une part non négligeable de jeunes cadres et de jeunes diplômés résidant dans des régions cumulant des facteurs d'attractivité positifs (économiques, qualité de la vie) l'envisagent. La palme revient aux cadres résidant en Île-de-France qui sont, dans

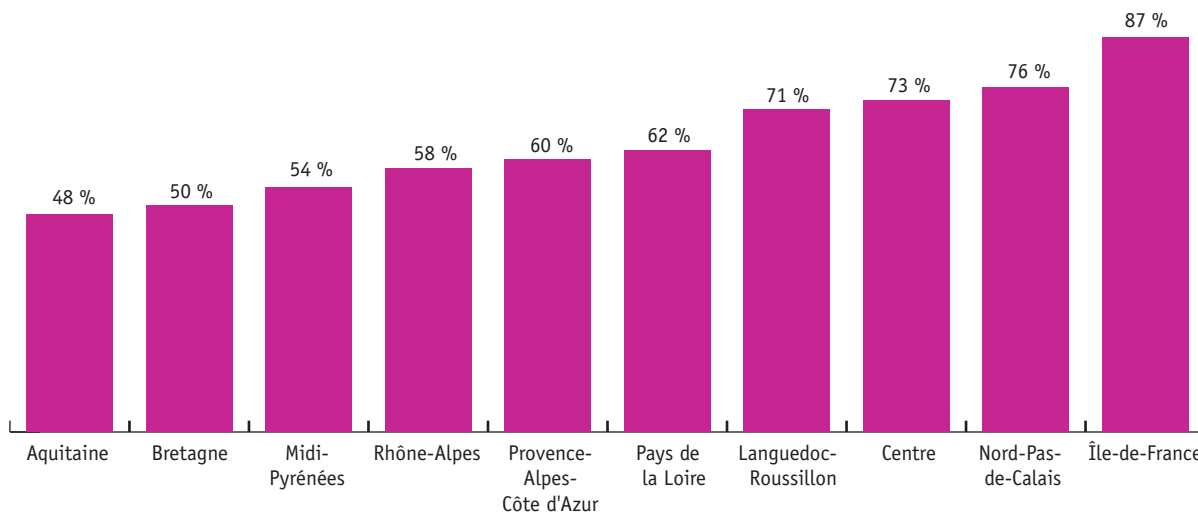
DANS L'ABSOLU AIMERIEZ-VOUS TRAVAILLER DANS UNE AUTRE RÉGION ?



Source : Apec, 2011.

l'absolu, près de neuf sur dix à envisager de quitter cette région pour une autre. Les désagréments liés à la vie francilienne (pollution, trajet domicile-travail, stress...) ou les contraintes liées au marché immobilier sont loin d'être anodins. De la même façon, le Languedoc-Roussillon, pourtant plébiscité parmi les dix régions alliant le mieux dynamisme économique et qualité de vie, voit une part non négligeable de ses jeunes cadres et jeunes diplômés (71 %) émettre le souhait de poursuivre leur activité professionnelle ailleurs. La forte pression urbaine s'exerçant sur le littoral languedocien et l'un des taux de chômage les plus élevés de l'hexagone constituent des facteurs d'explication.

PART DES JEUNES CADRES ET JEUNES DIPLÔMÉS SOUHAITANT DANS L'ABSOLU TRAVAILLER DANS UNE AUTRE RÉGION, SELON LEUR RÉGION DE RÉSIDENCE



Source : Apec, 2011.

La région idéale : Rhône-Alpes en tête

Rhône-Alpes arrive une nouvelle fois en tête des régions dans lesquelles les jeunes cadres et les jeunes diplômés souhaiteraient travailler. PACA et la région Aquitaine complètent le trio de tête. Les cadres interrogés sont avant tout sensibles à la qualité de la vie qui prévaut dans ces différents territoires. C'est, de loin, la principale raison qui pourrait les inciter à changer de région. Leurs souhaits de mobilité régionale sont également liés aux attaches familiales et amicales avec lesquelles ils pourront éventuellement renouer. En revanche, les raisons d'ordre professionnel n'arrivent qu'en troisième position et ne pourraient s'avérer déterminantes que dans 19 % des cas.

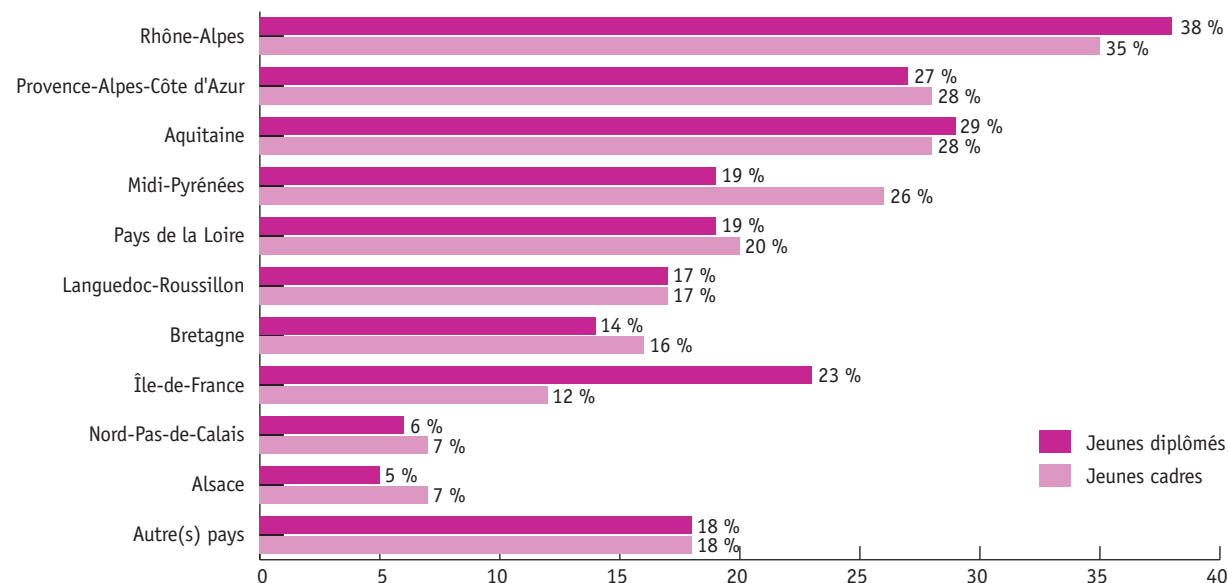
Les souhaits des jeunes cadres et des jeunes diplômés divergent toute-

fois pour deux territoires : Île-de-France et Midi-Pyrénées. Cette dernière région semble beaucoup plus prisée par les jeunes cadres (26 %) que par les jeunes diplômés (19 %). Le développement d'activités tertiaires et le poids considérable des filières aéronautiques et spatiales générateurs d'activités de services à forte valeur ajoutée (R&D, ingénierie, informatique...) font de Midi-Pyrénées un territoire d'accueil privilégié pour les cadres ayant déjà une certaine expérience. Quant à l'Île-de-France, elle est plébiscitée par les jeunes diplômés et « rejetée » par les jeunes cadres. Cette dichotomie francilienne est véritablement liée à l'âge des répondants. D'une manière générale, la région parisienne demeure très attractive pour les jeunes adultes (18-29 ans) qui poursuivent leurs études ou cherchent un premier emploi. En revanche, le

phénomène s'inverse à partir de 30 ans avec des départs plus nombreux que les arrivées. Ces départs concernent souvent des familles, en quête d'un cadre de vie plus agréable ou plus adapté à la taille de la famille.

Les jeunes cadres ne dérogent pas à cette règle et sont nombreux à envisager de quitter « la région capitale »⁶.

LA RÉGION IDÉALE : DANS QUELLE(S) RÉGION(S) LES JEUNES CADRES ET LES JEUNES DIPLÔMÉS AIMERAIENT TRAVAILLER ? LES 10 TERRITOIRES CITÉS LE PLUS SOUVENT



Source : Apec, 2011

CADRAGE STATISTIQUE 4

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE RÉGIONALE

La France métropolitaine comptait, en 2008, plus de 62 millions d'habitants (source : Insee, recensement). Si l'Île-de-France (11,6 millions), Rhône-Alpes (6,1 millions) et PACA (4,8 millions) polarisent un tiers de la population hexagonale, certains territoires se distinguent avec des évolutions démographiques particulièrement favorables. Ainsi le Languedoc-Roussillon (+1,31 %), Midi-Pyrénées (+1,19 %), Aquitaine (+0,99 %) ou encore les Pays de la Loire (+0,95 %) se caractérisent par les taux de variation annuel moyen mesurés entre 1999 et 2008 les plus élevés en France métropolitaine. Situées dans le sud du pays ou sur la façade atlantique, ces régions ont toutes en commun de bénéficier d'échanges migratoires favorables qui ont pour principal moteur l'activité professionnelle et dont les cadres ont grandement tiré partie. L'Île-de-France, région française la plus peuplée, présente quant à elle, un profil démographique atypique. Son dynamisme démographique repose sur la jeunesse de sa population et un solde naturel positif (taux de variation annuel moyen lié au solde naturel de +0,91 %), alors que ses échanges avec les autres régions lui sont défavorables. Sans surprise, les régions du Nord et de l'Est de la France affichent les progressions démographiques les plus faibles : Bourgogne (+0,19 %), Lorraine (+0,17 %), Nord - Pas de Calais (+0,08 %), Picardie (+0,29 %). Enfin la Champagne-Ardenne est le seul territoire à perdre des habitants (-4 200 entre 1999 et 2008). Pour les étudiants et les jeunes actifs, le taux de diplômés dans la région est important à considérer. Sans surprise, l'Île-de-France arrive très large-

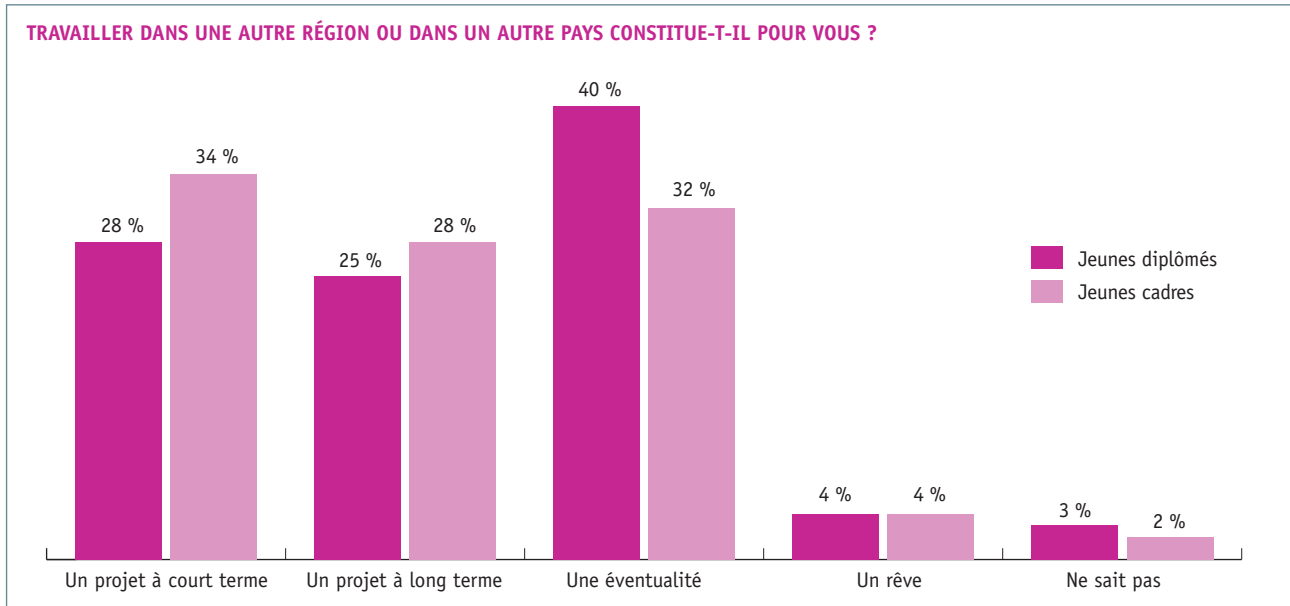
ment en tête des régions les plus diplômées (un tiers des habitants sont diplômés de l'enseignement supérieur). Un réseau étendu d'universités et de grandes écoles attire de nombreux étudiants français et étrangers qui participent au dynamisme des structures d'enseignement supérieur. L'Île-de-France est aussi la région la plus attractive pour les 19-29 ans en provenance notamment des régions limitrophes qui viennent pour y terminer leurs études ou pour y décrocher un premier emploi. Rhône-Alpes arrive en deuxième position dans ce classement (près d'un quart des rhônalpins détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur). Une structure économique riche en emplois qualifiés associée à un pôle universitaire conséquent (2^e pôle hexagonal avec 245 000 étudiants répartis entre Lyon et Grenoble) expliquent en grande partie ce bon positionnement. Midi-Pyrénées complète le podium. Les flux migratoires ont grandement contribué à renforcer la part de la population diplômée dans cette région : en six ans (1999-2005) la région a accueilli près de 74 000 diplômés et en a vu partir plus de 47 000, soit un solde positif de près de 27 000 personnes. En bas du classement, Champagne-Ardenne et Franche-Comté ferment la marche. Ces bassins d'emplois industriels cumulent une faible part de diplômés de l'enseignement supérieur et une faible densité d'étudiants. De plus, elles subissent l'attractivité de puissantes régions voisines (Île-de-France pour Champagne-Ardenne et Rhône-Alpes pour la Franche-Comté).

6. Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France, Insee, « L'Île-de-France reste la région la plus attractive pour les 18-29 ans », Note rapide n°561, août 2011.

Plus qu'un souhait, un projet à plus ou moins long terme

Ces souhaits de mobilité géographique sont loin d'être un vœu pieu. Si près d'un tiers des jeunes cadres et des jeunes diplômés interrogés considèrent un changement de région comme une simple éventualité,

il constitue pour une majorité de jeunes cadres et de jeunes diplômés un projet qui pourrait aboutir à plus ou moins brève échéance. Pour certains, le projet semble même très avancé. Ainsi, un tiers des jeunes cadres interrogés (34 %) estiment que cela se réalisera à court terme.

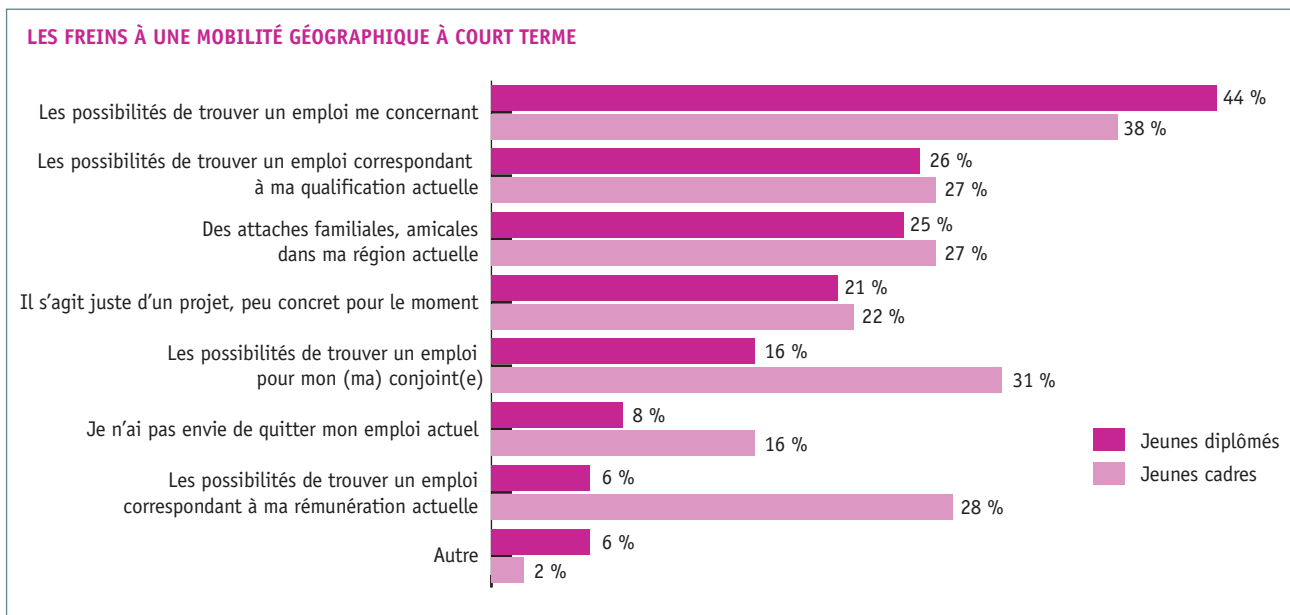


Source : Apec, 2011

Mais des freins persistants

Si les cadres interrogés souhaitent avant tout changer de région pour y trouver une meilleure qualité de vie, ces aspirations se heurtent à un principe de réalité constitué par des contraintes essentiellement professionnelles. Pour de nombreux jeunes cadres et jeunes diplômés, une mobilité géographique n'est tout simplement pas envisageable car les possibilités de trouver un emploi dans la région souhaitée ne sont pas légion (la nature et la structure du tissu économique ne le permettent pas). Cette contrainte est plus souvent mise en avant par les jeunes diplômés (44 %) que par les jeunes cadres (38 %). En revanche, pour

ces derniers qui ont fondé une famille (c'est moins souvent le cas pour les jeunes diplômés), l'emploi de leur conjoint peut poser un problème récurrent sur certains bassins d'emplois qui ne sont pas en mesure de proposer une large « palette » d'emplois. Les jeunes cadres sont également plus exigeants en termes de rémunération. Ils ne veulent pas perdre le bénéfice de leurs premières années d'expérience en changeant de région et d'entreprise. Les jeunes diplômés qui viennent ou sont en passe d'entrer dans la vie active sont logiquement beaucoup moins sensibles à cette contrainte.



Source : Apec, 2011.

NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

Le sondage a été réalisé par emailing du 1^{er} au 12 septembre 2011. Il a également été relayé sur le site apec.fr du 5 au 12 septembre 2011. L'enquête s'adressait spécifiquement aux jeunes diplômés (diplômés de l'enseignement supérieur sans ou moins d'un an d'expérience) et aux jeunes cadres (moins de 35 ans ayant de un à cinq ans d'expérience). 1250 réponses ont été obtenues, dont 500 réponses de jeunes diplômés

et 750 réponses de jeunes cadres. Au total, 22 % des répondants ont moins de 25 ans, 55 % entre 25 et 29 ans, 23 % entre 30 et 34 ans. Neuf répondants sur dix ont un diplôme d'au moins Bac+ 5. 37 % habitent en région parisienne (42 % pour les jeunes cadres), 12 % en Rhône Alpes, 6 % en Midi-Pyrénées et en PACA, 5 % en Pays de la Loire. Les autres régions regroupent moins de 5 % des répondants.